

INNELEC MULTIMEDIA

Société Anonyme

Centre d'activités de l'Ourcq
45 rue Delizy
93692 PANTIN Cedex

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2011

SPCC
Tour Ventose
2, rue des Bourets
92156 Suresnes

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

INNELEC MULTIMEDIA

Société Anonyme

Centre d'activités de l'Ourcq
45 rue Delizy
93692 PANTIN Cedex

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société INNELEC MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 3.16 – Autres produits » de l'annexe relative à la comptabilisation en produits de dettes relatives à des clients créditeurs.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations sur les éléments suivants :

Comme indiqué dans le paragraphe 2.2 de l'annexe, la direction du groupe INNELEC MULTIMEDIA est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent principalement l'évaluation des actifs incorporels à long terme (goodwill, marques, fonds de commerce) et des créances pour ristournes à recevoir des fournisseurs, ainsi que les provisions pour risques et charges selon les principes décrits dans les notes 2.3.1, 2.3.3, 2.3.6 et 2.3.10 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages, les calculs effectués par votre Groupe, et à nous assurer de l'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons également revu le caractère approprié des informations données dans les notes 2.3.1, 2.3.3, 2.3.6, 2.3.10, 3.1, 3.2 et 3.12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Suresnes et Neuilly-sur-Seine, le 22 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

SPCC



Bertrand MICHAU

Deloitte & Associés



Joël ASSAYAH

GROUPE

INNELEC MULTIMEDIA

*CENTRE D'ACTIVITE DE L'OURCQ
45 RUE DELIZY
93692 PANTIN CEDEX*

COMPTES CONSOLIDES

ANNUELS

AU

31 MARS 2011

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(En IFRS)

2010 / 2011

Actif

<i>En euros</i>	notes	mars-11	mars-10
Goodwill	3.1	1 674 320	1 828 834
Immobilisations incorporelles	3.2	4 567 388	4 097 987
Immobilisations corporelles	3.3	2 644 338	2 984 818
Actifs financiers non courants	3.4	836 152	582 851
Actifs d'impôts différés	3.5	272 652	232 023
Actifs non courants		9 994 850	9 726 513
Stocks	3.6	13 861 672	11 284 094
Clients	3.7	19 236 013	18 913 588
Autres créances	3.8	10 836 559	13 151 532
Actifs financiers courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	3 412 484	3 738 943
Actifs détenus en vue d'être cédés			0
Actifs courants		47 346 728	47 088 157
TOTAL ACTIFS		57 341 578	56 814 670

Passif

<i>En euros</i>	notes	mars-11	mars-10
Capital	3.10	2 467 266	2 433 277
Réserves liées au capital	3.10	15 972 313	16 106 527
Réserves consolidées	3.10	-3 242 365	-3 531 881
Résultat consolidé	3.10	702 594	1 115 540
Actions propres	3.10	-196 333	-196 381
Capitaux propres		15 703 475	15 927 082
<i>dont part du groupe</i>		15 703 375	15 927 082
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	3.11	0	0
Provisions à long terme	3.12	399 330	359 453
Passifs financiers non courants	3.13	1 838 725	2 620 020
Passif d'impôts différés	3.5	618 007	486 998
Passifs non courants		2 856 062	3 466 471
Provisions à court terme	3.12	340 301	345 301
Dettes fournisseurs	3.14	22 950 401	23 036 323
Passif financiers courants	3.13	4 959 339	1 668 656
Autres dettes courantes	3.14	10 532 000	12 370 837
Passifs courants		38 782 041	37 421 117
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		57 341 578	56 814 670

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

pour les exercices clos aux 31 mars 2011 et 2010

En euros	notes	mars-11	mars-10	var
Chiffre d'affaires, hors taxes	3.15	145 497 858	144 886 995	610 863
Autres produits de l'activité	3.16	561 196	1 405 633	-844 437
Produit des activités ordinaires		146 059 054	146 292 628	-233 574
Prix de revient des ventes		123 865 421	121 968 200	1 897 221
Marge brute		22 193 633	24 324 428	-2 130 795
% du CA HT		15,25%	16,79%	
Charges externes	3.17	-10 612 158	-11 902 197	1 290 039
Impôts et taxes		-1 000 927	-1 140 421	139 494
Frais de personnel	3.18	-8 514 890	-8 597 168	82 278
Dotations aux amortissements	3.19	-1 073 375	-1 067 069	-6 306
Dotations et reprises de provisions	3.19	402 894	393 777	9 117
Résultat opérationnel courant		1 395 177	2 011 350	-616 173
% du CA HT		0,96%	1,39%	
Produits financiers	3.20	98 117	49 923	48 194
Charges financières	3.20	-411 983	-339 053	-72 930
Résultat avant impôt		1 081 311	1 722 220	-640 909
% du CA HT		0,74%	1,19%	
Impôt sur les bénéfices	3.21	-378 717	-606 680	227 963
Résultat net de l'ensemble consolidé		702 594	1 115 540	-412 946
% du CA HT		0,48%	0,77%	
Dont, part des intérêts minoritaires		0	0	0
Dont, part du Groupe		702 594	1 115 540	-412 946
<i>Par action en euros</i>	<i>notes</i>	<i>mars-11</i>	<i>mars-10</i>	<i>var</i>
Résultat de base, part du Groupe	3.24	0,44	0,71	-0,27
Résultat dilué, part du groupe	3.24	0,44	0,71	-0,27

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos aux 31 mars 2011 et 2010

En euros	31/03/2011	31/03/2010
Résultat net de l'exercice	702 594	1 115 540
Ecart de conversion	-72 304	41 827
Ecarts actuariels	0	0
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Comptabilité de couverture des flux de trésorerie	0	0
Effet d'impôt sur les produits et les charges directement reconnus en capitaux propres	0	0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôt		
Total des produits et charges comptabilisés sur la période, nets d'impôts	630 290	1 157 367
dont, part du Groupe	630 290	1 157 367
dont, part des minoritaires		

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 31/03/2011

Flux de trésorerie liés à l'activité (en K€)

	31/03/2011	31/03/2010
Résultat net des sociétés intégrées	703	1116
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
+ Dotations aux amortissements et provisions (1)	1265	1159
- Reprises sur amortissements et provisions (1)	-332	-359
+ Variation des impôts différés	90	205
+ Vnc des actifs cédés	100	530
- produits de cessions d'éléments d'actif cédés	-61	-315
+ Amortissement écarts d'acquisition	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1765	2336
Dividendes reçues des sociétés mise en équivalence		
STOCK	-2578	7308
CLIENTS	-322	-586
AUTRES CREANCES	2315	2948
DETTES FOURNISSEURS	-86	-212
DETTES FISCALES ET SOCIALES	-675	-1892
Autres dettes	-1165	-5238
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2511	2328
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-746	4664
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisition d'immobilisations	-1233	-1639
+ Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	61	315
+ Dettes sur immobilisations	0	0
- incidence des variations de périmètres	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1172	-1324
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1097	-1223
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire levée d'option	178	0
+ Emissions d'emprunts	1960	1100
- Remboursements d'emprunts	-2758	-1733
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1717	-1856
Variation de trésorerie	-3635	1484
Trésorerie d'ouverture (2)	3695	2211
Trésorerie de clôture (2)	60	3695
(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant		
(2) détail variation de trésorerie par rapport au 31/03/2010 ci-dessous		
	31/03/2011	31/03/2010
Disponibilités	3413	3739
Concours bancaires	0	-44
Effets escomptés non échus	-3353	0
Trésorerie nette	60	3695

Variation des capitaux propres

	capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conver- sion	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 mars 2009	2 389	4 507	6 508	21	2 573	15 998	-2	15 996
Affectation en réserves			1 012		-1 012	0		
Distribution de dividendes			23		-1561	-1 538		-1 538
Résultat de l'exercice					1 116	1 116	0	1 116
Réserve de conversion				-40		-40		-40
Autres mouvements (2)	45	293	0			338		338
Actions propres			55			55		55
Variation de périmètre			-2			-2	2	0
Capitaux propres au 31 mars 2010	2 434	4 800	7 596	-19	1 116	15 927	0	15 927
Affectation en réserves			20		-20			
Distribution de dividendes (3)			0		-1096	-1 096		-1 096
Résultat de l'exercice					703	703	0	703
Autres mouvements (4)	33	144				177		177
Réserve de conversion			0	-53		-53		-53
Actions propres			43			43		43
Autres mouvements (5)			0			0	2	2
Capitaux propres au 31 mars 2011	2 467	4 944	7 659	-72	703	15 701	2	15 703

(1) = Primes d'émissions, prime d'apport, prime de fusions, réserves légales

(2) Bons de souscription exercés

(3) Dont distribution sur actions propres

(4) Dividendes versés en actions

(5) Dont affectation des intérêts minoritaires au groupe

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDEES

Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés d'Innelec et de ses filiales (Le Groupe) sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 mars 2011.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20 juin 2011.

Au 31 mars 2011, Innelec Multimédia applique les nouvelles normes d'application obligatoire. Ces normes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes annuels au 31 mars 2011.

Le groupe n'applique par anticipation aucune des nouvelles normes ou interprétations qui ne seront d'application obligatoire que pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2011.

1. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation au 31 mars 2011 porte sur 5 sociétés intégrées globalement. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 mars 2011 sont les suivantes :

Entreprises	Sièges	N° Siret	Contrôle	Méthode*
INNELEC MULTIMEDIA	45 Rue Delizy 93692 Pantin Cédex	32794862600020	100%	IG
JEUX VIDEO AND CO	45 Rue Delizy 93692 Pantin Cédex	43480187400018	100%	IG
INNELEC SERVICES	45 Rue Delizy 93692 Pantin Cédex	43461161200012	99,97%	IG
INNELEC TECHNOLOGIES	45 Rue Delizy 93692 Pantin Cédex	43198050700013	99,99%	IG
INNOWEAR	Thurgauerstrasse 40 Airgate CH 8050 Zurich	CH,020,3,030,407,9	100%	IG

* *Intégration globale*

Innelec n'a pas de participations dans lesquelles elle exerce un contrôle conjoint ou une influence notable nécessitant une consolidation selon la méthode proportionnelle ou par mise en équivalence.

2. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Principes et modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société mère INNELEC MULTIMEDIA détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Toutes les sociétés intégrées ont arrêté leurs comptes annuels au 31 mars 2011.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Lorsque la prise de contrôle d'une entreprise entrant dans le périmètre de consolidation suivant la méthode de l'intégration globale a lieu en cours d'exercice, seuls les produits et les charges postérieurs à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat.

Conversion des états financiers de la filiale suisse : les comptes de la filiale étant établis en francs suisses, ils ont été convertis en euros selon les méthodes suivantes :

- au cours de clôture pour les postes de bilan
- au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat,
- les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en réserves de conversion.

2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- Les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité
- La valorisation des actifs incorporels à Long terme

2.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.3.1 Goodwill et Immobilisations incorporelles

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- * Un caractère identifiable et séparable ;
- * Le contrôle d'une ressource ;
- * L'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill.

Immobilisations incorporelles identifiables

Les actifs incorporels acquis par le groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles. Ils sont principalement constitués des marques Ultima , Difintel, CV Distribution et Je Console ainsi que des fonds de commerce des magasins, de la plate forme Internet et de logiciels acquis.

Seuls les logiciels font l'objet d'un amortissement pour dépréciation sur une durée de deux à trois ans, selon le mode linéaire.

Les frais de recherche sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement sont immobilisés à l'actif dès lors qu'ils satisfont aux critères d'activation (principalement rentabilité de l'activité développée).

En revanche les fonds de commerce peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (autres produits et charges opérationnels), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et mode d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, le goodwill est évalué à la date d'acquisition des titres de la société acquise. Le Goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible de survenir. Toutes les dépréciations constatées sont irréversibles.

Conformément à la mesure transitoire autorisée par IFRS 1 « première adoption des IFRS », les acquisitions et regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1^{er} avril 2004 n'ont pas été retraités, et les goodwill comptabilisés à cette date, ont été inscrits dans le bilan d'ouverture du 1^{er} avril 2004 pour leur montant net d'amortissement devenant leur nouvelle valeur comptable en IFRS.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » ci-après.

Les fonds commerciaux sont intégrés au Goodwill.

2.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en linéaire suivant leur durée d'utilité prévue. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Nature des Biens	Durées (1) d'amortissement
Matériel industriel	4 à 8
Agencements, aménagements installations	10
Matériel de Transport	5
Matériel de bureau et informatique	5
Mobilier	10

(1) exprimées en années

2.3.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est à dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du Goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de la valeur.

- Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie d'une part au niveau des magasins et d'autres part au niveau des marques.

- Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

Actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations par rapport au chiffre d'affaires HT des magasins.

- Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lesquelles la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de commerce de détail, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir des flux de trésorerie actualisés sur 5 ans, en tenant compte d'une valeur terminale. Par prudence, le chiffre d'affaires a été considéré sans croissance sur les 5 ans. Le taux d'actualisation est donné ci-après.

Le plan d'affaires utilisé ne comprend pas d'augmentation de capacité ni de restructurations futures.

Le taux d'actualisation retenu est le taux OAT à 10 ans de 7.5%.

Il s'agit de données au 31 mars 2011 et non des données cibles.

S'agissant du contrôle de la valeur du Goodwill, l'exercice de détermination des valeurs recouvrables des UGT ou groupes d'UGT associés est effectué à chaque clôture annuelle.

- Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « autres produits et charges opérationnels ».

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

2.3.4 Actif financier non courant

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs disponibles à la vente.

La ventilation des actifs financiers entre courant et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Les titres de participation non consolidés sont des actifs disponibles à la vente présentés en actifs financiers non courants.

Les titres de participations non consolidés correspondent à des entités non contrôlées ou à des sociétés sans activité. Ils sont enregistrés au prix d'acquisition et font l'objet d'une éventuelle provision pour dépréciation en fonction de leur valeur d'usage à la clôture de l'exercice, laquelle est appréciée par rapport à la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement rectifiés, pour tenir compte de l'intérêt de détenir ces sociétés, de leurs perspectives de développement et des plus values potentielles sur valeurs d'actif.

Les dépôts et cautionnements sont évalués en fonction de leur recouvrabilité.

Il n'y a pas d'actifs financiers échus impayés et non dépréciés.

2.3.5 Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP). Le prix pondéré est calculé en fonction du coût d'achat, déduction faite des rabais commerciaux, des coopérations commerciales assimilées à des remises et autres éléments similaires, auquel sont rajoutés les frais de transport. Les stocks de marchandises sont dépréciés, référence par référence, en fonction de leur obsolescence, de leur potentialité de vente et du taux de rotation. Les références pour lesquelles un accord de retour est prévu avec les fournisseurs ne sont pas dépréciées.

Chaque année, la société procède à la reprise de toutes les provisions précédentes et calcule une nouvelle provision. Celle-ci est donc la provision totale sur les stocks, constituée non pas au cours de l'exercice, mais au fil du temps.

2.3.6 Créances Courantes

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale et prennent en compte les Effets Escomptés non Echus.

Les remises, rabais et ristournes (RRR) à obtenir des fournisseurs sont calculés sur le chiffre d'affaires réalisé par les fournisseurs au 31 décembre et font l'objet d'une évaluation pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars.

Les créances clients dont la date d'échéance du règlement de leurs factures est dépassée de plus de 120 jours, sont imputées au compte « client douteux ».

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'un risque potentiel de non recouvrement apparaît. La provision est fondée sur une appréciation individuelle du risque de non recouvrement.

2.3.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur juste valeur, déterminée principalement par référence aux cotations du marché.

2.3.8 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21, les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de change de la couverture qui leur est affectée.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture. Le cas échéant, des écarts de conversion sont comptabilisés directement en réserves de conversions.

Les opérations au compte de résultat sont évaluées au cours moyen de la période.

2.3.9 Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et les pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôts.

2.3.10 Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

Les provisions pour risques font l'objet d'une évaluation en fonction du risque estimé.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19. L'évaluation de ces engagements résulte d'une projection d'un calcul actuariel. Les hypothèses actuarielles retenues au 31 mars 2011 sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation retenu sur le dernier document de calcul remis de l'engagement retraite est de 5.10 %.
- La table de mortalité appliquée est la table TH-TF 2002
- Le taux de turn-over appliqué varie entre 0 et 22 % en fonction de la catégorie socioprofessionnelle.
- Le taux annuel de revalorisation des salaires, inflation comprise, a été fixé à 2,5%.
- La convention collective applicable est la convention collective du Commerce de gros.

Les modalités de départ à la retraite retenues sont la mise à la retraite à 70 ans pour la moitié de l'effectif et le départ volontaire à l'âge où le salarié peut bénéficier d'une retraite à taux plein pour l'autre moitié. Le premier cas correspond à une indemnité de mise à la retraite non soumise à charges sociales mais intégrant la contribution patronale créée par la loi de financement de la sécurité sociale du 19 décembre 2007, le second cas correspond à une indemnité de fin de carrière soumise à charges sociales.

L'accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 et la loi du 25 juin 2008 relatifs à la modernisation du marché du travail ont porté le montant de l'indemnité légale de licenciement à 1/5 de mois par année d'ancienneté majoré de 2/15 de mois au-delà de 10 ans. Cet accord a bien été appliqué pour la partie du personnel mis à la retraite.

L'âge de début de carrière estimé est de 23 ans pour les cadres et de 20 ans pour les non cadres.

Ces hypothèses ont conduit à constater des engagements pour un montant de 399 K€. La provision à l'ouverture de l'exercice s'élevant à un montant de 347 K€, une dotation a été comptabilisée pour un montant de 52 K€.

2.3.11 Passif financier

- Non courant

La partie des emprunts dont le terme est à plus d'un an est comptabilisée au coût amorti.

- Courant

Le passif financier courant tient compte de la part à moins d'un an des emprunts, des effets escomptés non échus (contrepartie des comptes clients § 2.3.6) et des crédits spot.

2.3.12 Produits des activités ordinaires

En application de la norme IAS 18, les ventes réalisées par Innelec sont comptabilisées en « produits des activités ordinaires ». Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans le cadre de l'activité de distribution, nettes de ristournes sur ventes, ainsi que les redevances sur les marques (dont ULTIMA, STRATAGAMES, DIFINTEL et JE CONSOLE). Les ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire, le plus souvent à la date d'expédition.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date d'émission des factures.

Les redevances sont comptabilisées immédiatement.

Il est accordé des remises qui sont définies contractuellement. Il est tenu compte dans la comptabilité des avoirs à établir en fonction d'un tableau de suivi des remises à accorder.

Les règles de retours sont définies contractuellement. Aucun retour n'est accepté hors délai, sauf cas exceptionnel.

Le groupe n'a aucun accord de rachat de biens vendus.

2.3.13 Marge Brute

Le « prix de revient des ventes » intègre les achats nets de ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

2.3.14 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période.

Coût des emprunts (IAS 23)

La norme IAS 23 n'a pas eu d'impact sur les comptes d'Innelec Multimedia au 31.03.2011.

2.3.15 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

Une convention d'intégration fiscale est en vigueur.

Les sociétés entrant dans le périmètre de l'intégration fiscale sont les suivantes :

- INNELEC MULTIMEDIA
- INNELEC SERVICES

- INNELEC TECHNOLOGIES
- JEUX VIDEO AND CO

Conformément à la norme IAS 12 « impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés. La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt appliqué à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits et les crédits d'impôts reportables ne sont comptabilisés que lorsque la récupération est jugée probable. En application de la norme IAS 12, les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.16 Contrats de location simple

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont considérés comme des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Le groupe ne dispose pas de contrat crédit-bail devant faire l'objet d'un retraitement selon l'IAS 17.

2.3.17 Paiements en actions

Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'achat ou de souscription d'achat d'actions leur conférant le droit d'acheter une action existante ou de souscrire à une augmentation de capital à un prix convenu.

La norme IFRS 2 « paiement en actions » requiert l'évaluation et la comptabilisation de tels plans.

Par application des mesures transitoires spécifiquement prévues par IFRS 1 et IFRS 2, les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés en vertu des normes françaises antérieurement appliquées, tant que les options ne sont pas exercées.

Les charges relatives aux plans octroyés en 2005, 2006, 2008 et 2010 ne sont pas comptabilisées au 31.03.2011, leurs incidences étant considérées comme non significatives.

2.3.18 Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans IAS 33 « Résultat par action ».

2.3.19. Information sectorielle

La société considère qu'elle n'a qu'un seul secteur d'activité, celui de la distribution de ses différents produits (logiciels, jeux et accessoires pour consoles, dvd, vidéo et divers autres produits de loisirs). En outre, elle réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires en France. En conséquence, une information sur le résultat par secteur d'activité est considérée comme non pertinente. Une information sur le chiffre d'affaires réalisé par type de produits est donnée à la note 3.15

3. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS.

Notes aux états financiers consolidés

Les données sont présentées en Euros (€).

Note 3.1 Goodwill

	31/03/2011	31/03/2010	variation 03/11 et 03/10
Valeur Brute	2 425 235	2 445 235	-20 000
Dépréciation	750 915	616 401	134 514
Valeur nette	1 674 320	1 828 834	-154 514

Les principaux goodwill en valeur nette au 31 mars 2011 sont les suivants :

Sociétés	31/03/2011			31/03/2010
	Brut	Dépréciation	net	net
Ultima Games	164 252	40 918	123 334	123 334
Innelec Services (1)	883 759	571 855	311 904	311 903
Fonds de commerce (2)	1 377 224	138 142	1 239 082	1 393 595
Total	2 425 235	750 915	1 674 320	1 828 832

(1) Dont : goodwill / ex Virtua Concept (en VNC) : 254 K€
goodwill Ultima (en VNC) : 58 K€

(2) Le poste est essentiellement constitué de 17 fonds de commerce après la cession des fonds de commerce de Brignole, d'où une variation de - 20 K€.

Des tests d'impairment sont effectués tous les ans sur les principaux actifs incorporels (marques et fonds de commerce), sur la base de flux de trésorerie actualisés sur la base de 5 années. Les tests effectués au 31.03.2011 ont révélé une perte de valeur de 138 K€.

Note 3.2 Immobilisations incorporelles

	31/03/2010	acquisitions	cessions	Transfert	31/03/2011
Frais de recherche et développement	0	0	0		0
Concessions, brevets, licences (1)	6 710 128	419 095	740	0	7 128 483
Autres immobilisations incorporelles	7 622	0	0		7 622
Autres immobilisations incorporelles en cours (2)	290 557	477 534	0	0	768 091
Sous total valeurs brutes	7 008 307	896 629	740	0	7 904 196
Amort. Des frais de recherche et développement	0	0	0		0
Amort. Des concessions, brevets, licences	2 902 698	427 228	740		3 329 186
Amort. Des Autres immobilisations incorporelles	7 622	0	0		7 622
Sous total amortissements	2 910 320	427 228	740		3 336 808
Valeur nette	4 097 987	469 401	0	0	4 567 388

- (1) Le poste est principalement constitué de la marque ULTIMA pour 2 264 K€ et de la plate-forme internet pour 2 208 K€, de la marque JE CONSOLE pour 487 K€, ainsi que de logiciels. L'augmentation de 419 K€ concerne essentiellement la plate-forme internet de 236 K€.
- (2) Le poste est constitué de logiciels développés pour le compte du groupe INNELEC MULTIMEDIA et non mis en service au 31 mars 2011, l'augmentation de 478 K€ concerne le projet Xandrie.

Note 3.3 Immobilisations corporelles

	31/03/2010	acquisitions	cessions et rebut	31/03/2011
Valeurs brutes				
Installations techniques et outillage industriel	2 617 573	100 091	549	2 717 115
Autres immobilisations corporelles	6 872 898	236 113	77 811	7 031 200
Autres immobilisations corporelles en cours	0	7 808	0	7 808
Total des valeurs brutes	9 490 471	344 012	78 360	9 756 123
Amortissements				
Installations techniques et outillage industriel	2 101 254	204 092	0	2 305 346
Autres immobilisations corporelles	4 404 399	402 040	0	4 806 439
Autres immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Total des amortissements	6 505 653	606 132	0	7 111 785
Valeur nette	2 984 818	-262 120	78 360	2 644 338

Note 3.4 Actifs Financiers non Courants

	31/03/2010	acquisitions	cessions	31/03/2011
Valeurs Brutes				
Titres des sociétés non consolidées (1)	297 569	263 061	49 500	511 130
Autres titres immobilisés	489	0	0	489
Autres immobilisations financières	412 463	493	10 523	402 433
Total Valeur brute des actifs financiers	710 521	263 554	60 023	914 052
Provisions dépréciations Immobilisations financières				
	31/03/2010	dotations	reprises prov.	31/03/2011
Dépréciations des titres non consolidés	-127 670	0	49 770	-77 900
Actifs financiers nets non courants net	582 851	263 554	109 793	836 152

(1) Les participations non consolidées sont les suivantes :

	% det.	Brut	Prov	Net
Chez Innelec Multimedia				
Difintel Espagne	NS	10 000	10 000	0
Chez Innelec Technologies (1)				
Objective Soft	6,00%	2 360	2 360	0
Idm	11,00%	233 809	65 540	168 269
Acrasails	2,10%	263 061		263 061
Chez Innelec Services				
AS DE COM	19,00%	1 900		1 900
Total		511 130	77 900	433 230

(1) Sorti des titres Appolo Invest suite à la liquidation de la société (Valeur brute , 49 KE, VNC, 0 KE)

Note 3.5 Actifs et Passifs d'impôts différés

Actifs d'impôts différés

	A l'ouverture	Variation	A la clôture
Différences temporaires	253 680	-73 628	180 052
Déficits fiscaux reportables	0	0	0
Retraitements de consolidation	-177 744	229 715	51 971
31-mars-10	75 936	156 087	232 023
Différences temporaires	180 052	27 640	207 692
Déficits fiscaux reportables	0	0	0
Retraitements de consolidation	51 971	12 989	64 960
Au 31 mars 2011	232 023	40 629	272 652

Passifs d'impôts différés

	A l'ouverture	Variation	A la clôture
Retraitements de consolidation (1)	486 998	131 009	618 007
31-mars-11	486 998	131 009	618 007

(1) : Il s'agit d'un passif d'impôts différés sur JC Centrale pour 159 K€ et des retraitements conso pour 459 K€

Note 3.6 Stocks

	31/03/2011			31/03/2010
	Brut	Prov.	Net	Net
Matières premières, approvisionnement	74 535	0	74 535	67 043
Marchandises (1)	14 566 659	779 522	13 787 137	11 217 051
Total	14 641 194	779 522	13 861 672	11 284 094

(1) : A la clôture, le Groupe procède à la reprise de toutes les provisions comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle provision. Au 31/03/2011, une dotation de 779 K€ et une reprise de 1 393 K€ ont été comptabilisées, ce qui représente un impact de + 614 K€ sur le résultat d'exploitation.

Note 3.7 Clients et comptes rattachés

	Brut	31/03/2011		31/03/2010
		Prov.	Net	Net
Clients et comptes rattachés (1)	19 678 476	442 463	19 236 013	18 913 588
Total	19 678 476	442 463	19 236 013	18 913 588
(1): dont EENE	3 352 838		3 352 838	0

Note 3.8 Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	31/03/2011		31/03/2010
		Prov.	Net	Net
Fournisseurs débiteurs	8 498 787	0	8 498 787	9 073 113
Créances sociales et fiscales	1 111 624		1 111 624	2 342 591
Autres créances diverses (dont acomptes sur commande)	449 077	10 622	438 455	815 729
Charges Constatées d'avance	787 693	0	787 693	920 099
Total	10 847 181	10 622	10 836 559	13 151 532
dont				
A moins d'un an			10 836 559	13 151 532
d'un an à cinq ans				
plus de cinq ans				

Note 3.9 Trésorerie nette

	31/03/2011	31/03/2010	variation 03/11 et 03/10
Disponibilités	3 412 484	3 738 943	-326 459
Trésorerie brute	3 412 484	3 738 943	-326 459
Crédits spots et lignes confirmées			
Effets escomptés non échus	-3 352 838	0	-3 352 838
Concours bancaires courants	0		0
Découvert	-64	-43 613	43 549
Trésorerie nette	59 582	3 695 330	-3 635 748
Dette financière (hors découverts bancaires et hors intérêts courus)	-3 404 782	-4 202 857	798 075
Endettement financier net	-3 345 200	-507 527	-2 837 673

Note 3.10 Capitaux propres consolidés

Le capital de la société Innelec est composé de 1 612 592 actions ordinaires au nominal de 1.53 € entièrement libérées.

Composition du capital social

Titres	Valeur nominale	Nombre au début de l'exercice	Actions créées dans l'exercice	Actions remboursées dans l'exercice	Nombre en fin d'exercice
Actions	1,53	1 590 377	22 215		1 612 592
Total		1 590 377	22 215	0	1 612 592

Titres auto-détenus

Rubrique	Nombre de titres en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre de titres en fin d'exercice
Actions propres	22 316	52 656	50 522	24 450
Total	22 316	52 656	50 522	24 450

Innelec Multimédia détient 24 450 actions propres pour une valeur nette de 196 333 €, présentées en diminution des capitaux propres

Options de souscription d'actions :

Les Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2004, 27 septembre 2006 et du 24 septembre 2008 et du 22 septembre 2010 ont autorisé le conseil d'administration à attribuer des bons de souscription d'actions aux dirigeants et / ou aux membres du personnel de la société Innelec Multimédia :

Date du conseil d'administration	Nombre de bons	Prix de souscription en Euros	Date de départ d'exercice	Date de fin d'exercice	nombre de bons exercés au 31/03/11	nombre de bons annulés	solde des bons exerçables au 31/03/11
20/07/2005	9 600	19,38	20/07/2010	19/07/2012	0	0	9600
17/10/2006	2 000	22,43	17/10/2011	16/10/2013	0	0	0
06/05/2008	19900	16,58	16/05/2013	16/10/2015	0	0	0
07/07/2010	10000	7,53	06/07/2015	05/05/2017	0	0	0

Les charges relatives aux plans octroyés en 2005, 2006, 2008 et 2010 ne sont pas comptabilisées au 31 mars 2011, leurs incidences étant considérées comme non significatives.

Résultat par action / dividendes

	31/03/2011	31/03/2010	31/03/2009
Capital social	2 467 266	2 433 277	2 388 468
Nombre d'actions	1 612 592	1 590 377	1 561 090
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements (1)	0,44	0,7	1,65
Dividende par action	0,44	0,70	1,00

(1) cf note 3.23

Note 3.11 Intérêts Minoritaires

Les réserves minoritaires et le résultat minoritaire sont non significatifs et sont affectés aux réserves groupe.

Note 3.12 Provisions pour risques et charges

	31/03/2011	31/03/2010	variation 03/11 et 03/10
Provisions pour risques divers (1)	340 301	345 301	-5 000
Provisions pour charges (retraite) (2)	399 330	359 453	39 877
Total provisions pour risques et charges	739 631	704 754	34 877
Courant	340 301	345 301	-5 000
Non courant	399 330	359 453	39 877
Total provisions pour risques et charges	739 631	704 754	34 877

(1). Il s'agit essentiellement de litiges dont le vol transporteur pour 330 K€

(2): Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite, c.f. note 2.3.10

Note 3.13 Passifs financiers

	31/03/2011	31/03/2010	variation 03/11 et 03/10
Emprunts bancaires	1 838 725	2 620 019	-781 294
Emprunts (part à plus d'un an)	1 838 725	2 620 019	-781 294
Passifs financiers non courants	1 838 725	2 620 019	-781 294
Emprunts bancaires (1)	1 606 437	1 625 044	-18 607
Emprunts (part à moins d'un an)	1 606 437	1 625 044	-18 607
Découverts	64	43 612	-43 548
Effets escomptés non échus	3 352 838	0	3 352 838
Passifs financiers courants	4 959 339	1 668 656	3 290 683
Total Passif Financier	6 798 064	4 288 675	2 509 389

(1)dont intérêts courus: 40380€

Note 3.14 Autres dettes courantes

	31/03/2011	31/03/2010	variation 03/11 et 03/10
Dettes sur immobilisations	0	0	0
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	22 950 401	23 036 323	-85 922
Dettes fiscales et sociales	3 214 222	3 889 611	-675 389
Autres dettes (dont avances et acomptes recus)	7 317 778	8 481 225	-1 163 447
Total Autres dettes	33 482 401	35 407 159	-1 924 758
Dont			
A moins d'un an	33 482 401	35 407 159	
A plus d'un an			

Note 3.15 Ventilation du Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé représente pour l'essentiel le chiffre d'affaires réalisé par la société mère Innelec Multimédia, ventilé comme suit :

	31/03/2111		31/03/2010		Variation 03/11 et 03/10	
	CA	en %	CA	en %	CA	en %
CD-ROM de loisir pour micro-ordinateurs et accessoires	9 948 887	6,84%	10 996 923	7,59%	-1 048 036	-9,53%
Logiciels pour consoles de jeux et accessoires	117 073 603	80,46%	112 359 865	77,55%	4 713 738	4,20%
Logiciels professionnels et accessoires	10 802 125	7,42%	13 575 911	9,37%	-2 773 786	-20,43%
DVD (lecteurs + accessoires, et films	6 741 437	4,63%	7 954 296	5,49%	-1 212 859	-15,25%
Divers	931 806	0,64%	0	0,00%	931 806	#DIV/0!
Total	145 497 858	100,00%	144 886 995	100,00%	610 863	0,42%

Note 3.16 Autres produits

	31/03/2011	31/03/2010	Variation 03/11 et 03/10
	CA	CA	CA
Autres produits de gestions	24 546	48 894	-24 348
Cession d'actifs	48 281	560 000	-511 719
Production Immobilisée	164 327		164 327
Autres produits (1)	324 042	796 739	-472 697
Total	561 196	1 405 633	-844 437

(1) dont 324 K€ de clients créditeurs non reconnus par les contreparties

Note 3.17 Autres achats et charges externes

	31/03/2011	31/03/2010	var
Location immobilière	1 424 243	1 581 249	-157 006
Location mobilière	519 875	539 212	-19 337
Charges locatives	162 310	190 424	-28 114
Dépenses entretien et maintenance	456 061	425 668	30 393
Assurances	630 485	739 328	-108 843
Intérimaires et personnels extérieurs	718 839	747 184	-28 345
Transports	2 773 527	2 807 658	-34 131
Autres charges externes (1) (2)	3 926 818	4 871 474	-944 656
Total	10 612 158	11 902 197	-1 290 039

(1) dont honoraires CAC : 160 K€

(2) dont transfert de charges : - 199 K€

Note 3.18 Charges de personnels

Les charges de personnel se décomposent principalement comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010	var
Rémunérations du personnel chargé	8 188 541	8 271 623	-83 082
Intéressement et participation	99 376	96 957	2 419
Avantages au personnel	226 973	228 588	-1 615
Total	8 514 890	8 597 168	-82 278

Au 31 mars 2011 les droits acquis par les sociétés consolidées au titre du droit individuel à la formation (DIF) représentent un total de 17 783 Heures réparties comme suit :

- Innelec Multimedia	14 825 H
- JEUX Video & Co	2 958 H

Note 3.19 Amortissements et Provisions

	31/03/2011	31/03/2010	var
Dotations aux Amortissements, nettes de reprises	1 073 375	1 067 069	6 306
Dotations aux provisions, nettes des reprises de provisions sans objets sur immobilisations	140 193	0	140 193
Dotations aux provisions, nettes des reprises de provisions sans objets sur actif circulant	-594 964	-131 762	-463 202
Dotations aux provisions, nettes des reprises de provisions sans objets sur risques et charges	51 877	84 120	-32 243
Dotations aux provisions, nettes des reprises de provisions sans objets sur participations	0	-346 135	346 135
Total dotations aux provisions	-402 894	-393 777	-9 117
Total	670 481	673 292	-2 811

Note 3.20 Coût de l'endettement financier

	31/03/2011	31/03/2010	variation 03/11 et 03/10
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	98 117	49 923	48 194
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	98 117	49 923	48 194
Charges d'intérêts sur opérations de financement	-372 099	-342 631	-29 468
Résultat de change sur opération de financement	39 884	3 578	36 306
Coût de l'endettement financier brut	-332 215	-339 053	6 838
Total du coût de l'endettement financier net	-234 098	-289 130	55 032

Echéancier des passifs

	31/03/2011	A moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs				
Emprunts	3 445 162	1 606 437	1 838 725	
Effets escomptés non échues	3 352 838	3 352 838		
Dettes fournisseurs	22 950 401	22 950 401		
Autres dettes	10 532 000	10 532 000		
Concours bancaires courants	64	64		

Note 3.21 Impôt sur les bénéfices

	31/03/2011	31/03/2010	var
Résultat avant impôt	1 081 311	1 722 220	-640 909
Charge d'impôt théorique en France 34,43%	372 295	592 960	-220 665
Total charge d'impôt théorique	372 295	592 960	-220 665
Effet des différentiels de taux d'imposition			
Effet des différences permanentes			0
Effet des différences temporaires	-27 341	73 629	-100 970
Effets des actifs d'impôts non reconnus	33 763	-59 909	93 672
Impôt consolidé (1)	378 717	606 680	-227 963
Taux effectif d'impôt	35,02%	35,23%	

(1) : Les montants négatifs correspondent à un produit d'impôt.

3.22 Evènements postérieurs à la clôture

Le 21 avril 2011, il a été acquis une partie du fonds de commerce de la société DEG MULTIMEDIA.

3.23 Effectifs

L'effectif du groupe se ventile comme suit :

	31/03/2011	31/03/2010
Cadres	22	24
Agents de maîtrise	18	17
Employés	159	167
total	199	208

3.24 Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat par action dilué sont quasiment identiques, car le groupe Innelec Multimedia n'a pas émis d'instruments dilutifs significatifs (Nous avons 9 600 bons exerçables au 31 mars 2011).

Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues.

Calcul du nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)

	31/03/2011	31/03/2010
Nombre d'actions en circulation	1 612 592	1 590 377
Moyenne pondérée des levées d'options	0	0
Moyenne pondérée des actions propres	-24 450	-22 316
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation à la clôture	1 588 142	1 568 061

Calcul du résultat par action de base

	31/03/2011	31/03/2010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 588 142	1 568 061
Résultat net-part du groupe	702 594	1 115 540
Par action (€)	0,44	0,71

Calcul du résultat par action dilué

	31/03/2011	31/03/2010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 588 142	1 568 061
Résultat net-part du groupe	702 594	1 115 540
Par action (€)	0,44	0,71

Cf note 3.10

3.25 Rémunération des dirigeants et autres mandataires sociaux

La rémunération totale (y compris les jetons de présence) versée au cours de l'exercice aux mandataires sociaux du groupe Innelec Multimedia s'élève à 283 K€.

Partie fixe : 283 K€

Partie variable : 0 K€

Il n'est prévu aucun avantage particulier en faveur des mandataires sociaux.

Les membres du CA ne perçoivent aucune rémunération au-delà des jetons de présence.

3.26 Locations simples

Le groupe finance une partie de son matériel roulant sous la forme de locations simples.

3.27 Parties liées

Les transactions réalisées avec les entreprises associées représentent des montants peu significatifs. Il n'existe pas, par ailleurs, d'engagements significatifs avec ces sociétés.

Le groupe a un engagement annuel pour la location immobilière de ses locaux avec la société Innobat. Le contrat, dont le loyer annuel est de 454 K€, se renouvelle annuellement par tacite reconduction. Par conséquent le groupe n'a pas d'engagement supérieur à 12 mois au titre de ce contrat.

3.28 Engagements Hors-Bilan :

- **Clauses de covenants**

Au 31/03/2011 le solde des emprunts soumis à des clauses de covenants s'élève à 2 117 K€. Toutes les clauses de covenants sont respectées.(cf note 3.28)

3.29 Risques du marché:

Malgré la baisse du chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé et de bonne perspective, il n'a pas été intégré de prime de risque.

- **Risque de taux**

Les instruments financiers du Groupe étant à taux fixe, ils ne sont pas soumis au risque de taux d'intérêt.

- **Risque de change**

La majorité des transactions étant effectuées en euros, le risque de change est peu significatif.

- **Risque de contrepartie**

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur l'aspect lié aux créances clients. La politique de Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales et des droits à remboursement, ne sont ni échus ni dépréciés. Le Groupe estime par ailleurs ne pas être exposé à un risque de contrepartie sur ces actifs.

- **Risque de liquidité**

A la date de clôture, les covenants relatifs aux principales dettes groupes qui sont portés par la maison mère se résume ainsi :

Des clauses contractuelles d'exigibilité (covenants) existent pour cinq emprunts bancaires :

- emprunt banque HSBC du 07/07/2008 d'un montant de 800 K€ pour une durée de 72 mois (solde au 31/03/11 = 500 k€)
- emprunt banque Neuflyze du 11/07/2008 d'un montant de 750 K€ pour une durée de 48 mois (solde au 31/03/2011 = 302 K€)
- emprunt banque Neuflyze du 30/06/2009 d'un montant de 250 K€ pour une durée de 36 mois (solde au 31/03/2011= 128 K€)
- emprunt banque Lcl du 15/11/2010 d'un montant de 1 060 K€ pour une durée de 48 mois (solde au 31/03/2011= 998 K€)
- emprunt banque HSBC du 26/05/2010 d'un montant de 250 K€ pour une durée de 36 mois (solde au 31/03/2011 = 189 K€)

Au 31 mars 2011 les clauses de covenants sont respectées pour ces 5 emprunts.

3.30 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du Groupe Innelec Multimedia s'élèvent à 160 K€ au total.